

Questions au Feuilleton

Initiatives du P.I.L. de 1971-1972 prolongées dans le cadre du Programme de 1972-1973, par activité, au 30 mai 1973

Province	Nombre d'initiatives	0 Bâtiment	1 Construc- tion (Autre)	2 Terres, parcs et forêts	3 Arts et culture	4 Éducation	5 Services d'informa- tion	6 Services sociaux	7 Services sanitaires	8 Sports et loisirs	9 Recherche	Total
Terre-Neuve.....	9	1				3	2	1		1	1	9
Nouvelle-Écosse.....	47	4			5	3		30		4	1	47
Î.-P.-É.....	9	1				3	5					9
Nouveau-Brunswick.....	34	10		1		2	2	18	1			34
Québec.....	230	3	1	1	28	15	15	128	3	28	8	230
Ontario.....	158	7		2	15	6	22	92	5	6	3	158
Manitoba.....	34	4	1	2	6	3		14		3	1	34
Alberta.....	41	1		7	2	3	4	15	2	4	3	41
Saskatchewan.....	13	1			1	1	2	7	1			13
T. N.-O.....	2	1					1					2
Colombie-Britannique.....	133	3	4	2	13	22	10	61	3	14	1	133
Yukon.....	3	1		1				1				3
Total.....	713	37	6	16	70	61	63	367	15	60	18	713

LE CODE CRIMINEL—LA POSSESSION D'ARMES À FEU

Question n° 2099—M. Leggatt:

Combien d'ordres ont été donnés durant l'année financière 1971-1972 interdisant la possession d'armes à feu en vertu de l'article 95(1) du Code criminel?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Ces renseignements ne sont pas disponibles au niveau fédéral.

LES MISES EN ACCUSATION POUR REFUS DE REMPLIR LES FORMULES DE RECENSEMENT

Question n° 2111—M. Mazankowski:

Combien de personnes ont été accusées de n'avoir pas rempli les formules du recensement et quelle est la répartition de ces mises en accusation par province?

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique le renseignement suivant: Au 1^{er} juin 1973, 10 personnes avaient été accusées, en vertu de la Loi sur la statistique, d'avoir refusé de remplir les questionnaires du recensement de la population, du logement et de l'agriculture de 1971. La répartition de ces accusations par province est la suivante:

Province	Nombre d'accusations
Colombie-Britannique	1
Alberta	2
Saskatchewan	1
Manitoba	2
Ontario	3
Québec	1

QUÉBEC—QUESTION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ DE RENTES IMMOBILIÈRES

Question n° 2115—M. Godin:

1. Dans quelle ville du Québec est situé le bureau central de la Société des rentes immobilières (Sorentim)?

[M. MacGuigan.]

2. Cette compagnie détient-elle une charte fédérale et, dans l'affirmative, quand l'a-t-elle obtenue?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): 1. Le répertoire du ministère n'indique pas de société portant le nom «Société des rentes immobilières (Sorentim)». On y trouve toutefois la mention d'une compagnie ayant une charte québécoise sous le nom «La Rente immobilière Sorentim Limitée». Comme il s'agit d'une entreprise constituée en société au niveau provincial, la Direction des corporations du ministère de la Consommation et des Corporations ne dispose pas d'information sur le lieu du siège social ou du bureau principal de cette société.

2. La Rente immobilière Sorentim Limitée ne détient pas une charte fédérale, mais une charte québécoise.

LES PÉNITENCIERS DE SPRINGHILL ET DE BLUE MOUNTAIN

Question n° 2117—M. Coates:

1. Quand a-t-on fermé les institutions pénitentiaires à sécurité minimum de Springhill (Nouvelle-Écosse) et de Blue Mountain (Nouveau-Brunswick)?

2. Dans chaque cas, depuis combien de temps l'institution en question fonctionnait-elle et combien de détenus chaque institution pouvait-elle renfermer?

3. Dans chaque cas, quel a été le budget des opérations de l'institution pour la dernière année d'opération?

4. Quel a été le coût par détenu aux deux institutions de Springhill et de Blue Mountain?

5. Quel a été le coût par détenu, durant la même période, par détenu aux institutions pénitentiaires à sécurité moyenne et maximum au Canada?

6. Y a-t-il d'autres institutions pénitentiaires à sécurité minimum qui ont fermé leurs portes au Canada et, dans l'affirmative, à quels endroits et dans chaque cas, quelle était la capacité de chacune des institutions qui ont fermé leurs portes?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): 1. Springhill, 1^{er} septembre 1969; Blue Mountain, 12 décembre 1972.

2. Springhill: août 1959 à septembre 1969, 108 détenus; Blue Mountain: juillet 1963 à décembre 1972, 60 détenus.